

Mesdames et Messieurs,

1. Au cours des dernières décennies, Maurice a connu une croissance économique sans précédent. Toutefois, ce développement s'est appuyé sur un modèle linéaire : « extraire-fabriquer-consommer-jeter ». Résultat : une pression croissante sur nos ressources, nos écosystèmes et notre bien-être collectif.
2. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. D'après *l'OCDE*, l'utilisation mondiale de matières premières pourrait atteindre 167 gigatonnes en 2060, soit plus du double de ce que c'était en 2011. Déjà, plus de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) sont liées à la gestion des ressources.
3. Pour faire face à ces défis, il faut que le modèle économique circulaire, où les produits et les matériaux sont réutilisés, réparés et recyclés plutôt que jetés, devienne la norme. Où les déchets d'aujourd'hui deviennent les ressources de demain. Un modèle où la croissance se conjugue avec durabilité.
4. Cette orientation a été clairement affirmée depuis 2022 lors de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement, avec une résolution pressant les États membres à transformer en profondeur leur manière de produire et consommer.
5. Pour les petits États insulaires en développement comme le nôtre, l'urgence est encore plus grande comme nous faisons face à des défis structurels tels que l'éloignement géographique, des économies d'échelle limitées, des ressources restreintes. Nous sommes également confrontés à une concurrence accrue et à la flambée des prix mondiaux.
6. Notre modèle traditionnel de « consommer et jeter » devient de plus en plus économiquement insoutenable, car nous dépendons de plus en plus des importations. Nos modes de consommation et de production non durables ont également généré près de 1 500 tonnes de déchets par jour, en 2023. Plus d'un demi-million de tonnes de déchets ont été acheminés vers Mare-Chicose, contribuant à plus de 10 % de nos émissions nationales de gaz à effet de serre.
7. Conscient de nos vulnérabilités spécifiques en tant que PEID, et de la nécessité de renforcer notre résilience, le Gouvernement s'est engagé dans une stratégie de développement plus durable — celle d'une économie verte, créatrice d'emplois durables et résiliente. Avec l'appui de l'Union européenne et du PNUE, nous avons élaboré une Feuille de route et Plan d'action pour l'économie circulaire, alignée sur les engagements internationaux.

Mesdames et Messieurs,

8. En tant que gouvernement responsable, nous sommes déterminés à passer de la parole aux actes afin de rompre avec la culture du jetable et faire de la circularité la norme pour nos enfants et les générations à venir. Nous sommes convaincus que la transition vers une économie circulaire est porteuse de multiples bénéfices : moins de déchets, plus de résilience économique, des opportunités nouvelles et des réductions substantielles de GES. En valorisant nos ressources, nous réduisons aussi notre dépendance aux importations. En réintégrant les produits usagés dans les chaînes de valeur, nous pouvons également stimuler l'utilisation de produits locaux, renforçant ainsi notre résilience économique.
9. Cette feuille de route s'inscrit pleinement dans notre Programme gouvernemental 2025-2029, qui promeut des modèles socio-écologiques durables. En matière de gestion des déchets, la séparation des déchets à la source, impliquera davantage les communautés, encouragera le recyclage et favorisera une économie circulaire créatrice d'emplois verts.

10. La Feuille de route vise également à accompagner les entreprises dans la redéfinition de leurs modèles d'affaires, en leur proposant des approches circulaires. Les pistes sont nombreuses : offres de produits sous forme de services, l'utilisation de plateformes numériques pour le partage de ressources, encouragement à la réparation et remanufacture pour allonger la durée de vie des produits, valorisation des ressources, et recours à des intrants circulaires.
11. Les objectifs fixés dans cette feuille de route sont ambitieux : d'ici 2030, réduire de 10 % la production de déchets par unité de PIB ; réduire le gaspillage alimentaire de 50 % ; augmenter le recyclage des emballages plastiques de 50 % ; et détourner 70 % des déchets de Mare-Chicose. Cinq secteurs prioritaires ont été retenus pour leur fort potentiel d'intégration de principes circulaires. Ainsi, des politiques et des projets phares sont en cours d'élaboration afin d'apporter des changements transformationnels dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, la construction et l'immobilier, les biens de consommation, la mobilité et logistique, ainsi que la gestion des déchets.
12. Alors que nous déployons des efforts pour amorcer le changement souhaité », un environnement propice est indispensable pour réussir cette transition, : gouvernance ouverte, cadre législatif dédié, population informée et sensibilisée pour accompagner un changement de culture, et des ressources humaines autonomisées, dispositifs de commande publique adaptés et mécanismes de financement appropriés. Dans le cadre de la mise en œuvre de notre Feuille de route, nous sommes une fois encore honorés de bénéficier du soutien de l'Union européenne. Une assistance technique de 3,5 millions d'euros sera allouée pour (i) l'élaboration d'un cadre législatif sur l'économie circulaire ; (ii) le développement d'une stratégie de communication pour la sensibilisation ; (iii) le renforcement des capacités institutionnelles ; (iv) la formation des acteurs publics et privés ; et (v) la mise en place d'un outil de suivi-évaluation pour mesurer les progrès.
13. Ces composantes seront d'abord appliquées sur une base pilote dans le secteur de la construction et de l'immobilier, avant d'être étendues aux quatre autres secteurs prioritaires.

Mesdames et Messieurs,

14. En parallèle à la mise en œuvre de la Feuille de route, le ministère de l'Environnement, de la gestion des déchets solides et du changement climatique mène plusieurs initiatives alignées sur cet objectif commun de transformation de nos modes de production et de consommation. En ce qui concerne la gestion des déchets — l'un de nos défis majeurs — nous adoptons une approche structurée, centrée sur le traitement à la source par la séparation des déchets. Cela ouvrira la voie à des alternatives durables telles que le recyclage, la réutilisation, la valorisation des ressources, la réparation, le reconditionnement ou encore le remanufacturage, pour des matériaux variés comme le papier, le carton, le verre, les métaux et les textiles — autant de leviers pour l'intégration des principes de l'économie circulaire.
15. Dans le cadre d'une transition juste, nous œuvrons également à doter les nouvelles générations des compétences nécessaires à la création de moyens de subsistance durables. À cet effet, mon ministère collabore étroitement avec le *Mauritius Institute of Training and Development* (MITD) et l'*Academy of Design and Innovation* pour mettre en place des formations dans les métiers verts et circulaires comme la réparation d'objets domestiques, le reconditionnement, le recyclage tout comme le surcyclage et l'utilisation de fibres naturelles. En respect du principe des Objectifs de Développement Durable de « ne laisser personne de côté », nous accompagnons ces institutions dans l'élaboration de formations nouvelles et innovantes adaptées à l'économie circulaire.

Mesdames et Messieurs,

17. Rien ne changera sans changement de mentalité. Je suis convaincu que grâce à nos efforts collectifs, nous pouvons bâtir un modèle d'économie circulaire à la fois adapté à nos ambitions nationales et véritablement inclusif. Pour cela, la collaboration de tous est indispensable. L'atelier d'aujourd'hui s'inscrit justement dans cette dynamique : renforcer les capacités des parties prenantes engagées au sein des plateformes dédiées à la mise en œuvre des actions dans les 5 secteurs prioritaires et les 6 leviers identifiés.
18. L'économie circulaire doit être considérée comme un levier stratégique pour répondre aux défis majeurs actuels, notamment la triple crise planétaire : changement climatique, perte de biodiversité et pollution. L'atelier de formation d'aujourd'hui, destinés aux fonctionnaires, vise à démontrer des voies concrètes et efficaces vers la circularité, à travers la formulation et l'intégration de politiques adaptées. Vous aurez l'opportunité d'apprendre comment transformer des initiatives circulaires en actions publiques concrètes, tout en identifiant les obstacles et leviers à actionner.
19. Je suis persuadé que cet atelier contribuera à renforcer votre compréhension commune des principes de l'économie circulaire. Vous serez ainsi mieux outillés pour relever les défis propres à vos secteurs respectifs et tracer ensemble les voies d'avenir de l'économie circulaire à Maurice.
20. Sur ce, je vous souhaite des échanges fructueux et déclare cet atelier officiellement ouvert.

Je vous remercie.